



Qu'est ce qui se trame en coulisse ?

Hagondange le 21 janvier 2011

Vendredi dernier les organisations syndicales ont répondu à l'invitation de Farinia, potentiel repreneur, par l'intermédiaire de son président, F.Guinot.

Force a été de constater que les manières de ce possible repreneur sont quelques peu cavalières.

En effet, il agit comme s'il était déjà le maître des lieux en posant ces conditions, alors qu'il n'y a plus d'exclusivité et que la porte est ouverte à d'autres.

Des conditions incompréhensibles, notamment au niveau du projet qui prévoit 4 entités indépendantes à l'intérieur de Safe.

Quelle est la finalité de ce montage si ce n'est de pouvoir couper plus facilement une branche malade, à terme ?

Une volonté également de remettre rapidement à plat les accords, en vigueur dans notre entreprise, qui sont la résultante de nos luttes et de celles de nos anciens.

Ce serait, paraît-il, une condition sine qua none pour valider son projet et faire une offre ! Un discours à demi voilé sur le temps de travail qui n'est pas assez important et des salaires supérieurs à la profession ! Du déjà vu et entendu tout ça !

Encore une fois vos élus sont le centre du monde comme à chaque fois qu'il faut faire passer une pilule amère.

Les élus CGT lui ont dit que les seuls décideurs seraient les salariés, comme nous avons toujours procédé dans de telles circonstances.

Rappelez-vous les épisodes de remise en cause de nos RTT, du non paiement des heures supplémentaires et du matraquage opéré par certains cadres qui suivent le même mouvement aujourd'hui !!!

Pour ce chasseur d'affaire nous ne sommes qu'une bonne aubaine, dans un contexte qui lui est bien favorable et, certainement voulu.

Nous avons l'impression que l'affaire est déjà bouclée et que l'ouverture à d'autres repreneurs n'est qu'un leurre.

Selon l'administrateur, Maître Bayle, d'autres se seraient faits connaître, mais celui dans la place aurait une longueur d'avance car il a notre client principal, Renault, derrière lui. Un dossier complet a été constitué pour permettre à chacun de faire une offre.

C'est notre avenir qui se jouera demain et il nous appartient d'étudier les différentes propositions qui s'offriront à nous avant de donner un avis.

Espérons que le choix ne soit pas à faire entre la peste et le choléra.

Nous allons rencontrer le cabinet Sécafi la semaine prochaine pour faire le point de la situation et analyser les propositions connues aujourd'hui.

Les élus avaient rendez vous hier soir avec l'administrateur, Maître Bayle, pour faire le point de la procédure de redressement judiciaire en cours et de l'état de notre trésorerie. Concernant cette dernière des bruits courraient que la paye de janvier ne serait pas versée.

Il y eu effectivement quelques problèmes concernant le factor, l'organisme qui nous avance les créances de nos clients, mais ces derniers sont réglés et la paye de janvier sera honorée car la trésorerie le permet.

La trésorerie permettra également de faire rentrer de la matière et des outillages dont nous commençons à avoir cruellement besoin.

Les dernières subventions au titre du comité d'entreprise qui n'avaient pas été versées entreront dans le passif au même titre que les sommes non versées au titre du droit syndical pour l'année 2009. Ce qui laisse penser que nous pouvons faire une croix sur ces sommes dans les deux cas.

Les CET étaient aussi à l'ordre du jour. Sur ce sujet la direction doit apporter un complément d'information pour savoir ce qu'ils deviennent dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire car ce n'est pas clair.

Un petit mot enfin à l'attention de notre PDG. Nous espérons qu'il a compris que la situation de l'entreprise était délicate et qu'il fallait revoir ses prétentions salariales et les frais annexes, à la baisse. Il existe de charmants hôtels à coût moindre que celui qu'il squatte sur la place de Metz (La Citadelle), et tout aussi accueillant. Si le message n'avait pas été entendu nous inviterons les salariés à lui rendre une petite visite de courtoisie.... !